62ème ANNEE



Correspondant au 23 avril 2023

# الجمهورية الجسزائرية الجمهورية الديمقراطية الشغبية

# المركب الأرسية

اِتفاقات دولیة ، قوانین ، ومراسیم فرارات و آراء ، مقررات ، مناشیر ، اعلانات و بلاغات

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES
(TRADUCTION FRANÇAISE)

	Algérie	ETRANGER	DIRECTION ET REDACTION
ABONNEMENT ANNUEL	Tunisie Maroc Libye Mauritanie	(Pays autres que le Maghreb)	SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW.JORADP.DZ Abonnement et publicité:
	1 An	1 An	IMPRIMERIE OFFICIELLE
			Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376
Edition originale	1090,00 D.A	2675,00 D.A	ALGER-GARE
Edition originale	1090,00 D.A	2072,00 Dai	Tél: 023.41.1889 à 92
			Fax: 023.41.18.76
Edition originale et sa traduction	2180,00 D.A	5350,00 D.A	C.C.P. 3200-50 Clé 68 ALGER
		(Frais d'expédition en sus)	BADR : Rib 00 300 060000201930048
			ETRANGER : (Compte devises)
			BADR: 003 00 060000014720242

Edition originale, le numéro : 14,00 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 28,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. *Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse*.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

# **SOMMAIRE**

# **DECRETS**

Décret présidentiel n° 23-156 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition de la Présidence de la République	5
Décret présidentiel n° 23-157 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition du ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger	5
Décret présidentiel n° 23-158 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition du ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire	6
Décret présidentiel n° 23-159 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition du Premier président de la Cour suprême	6
Décret présidentiel n° 23-160 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition du ministre des moudjahidine et des ayants-droit	7
Décret présidentiel n° 23-161 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition du ministre des moudjahidine et des ayants-droit	7
Décret présidentiel n° 23-162 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition du ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	8
Décret exécutif n° 23-167 du 29 Ramadhan 1444 correspondant au 20 avril 2023 portant affectation d'une parcelle de la forêt domaniale de Moudjbara, Barrage vert, commune de Djelfa, wilaya de Djelfa, au ministère de la justice	8
DECISIONS INDIVIDUELLES	
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du chef de cabinet du wali de la wilaya de Souk Ahras	9
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du directeur des transmissions nationales de la wilaya d'El Bayadh	9
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du directeur délégué à l'énergie de la circonscription administrative de Sidi Abdellah, à la wilaya d'Alger	9
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'énergie de wilayas	9
Décrets exécutifs du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'énergie et des mines de wilayas	9
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs au ministère de l'éducation nationale	9
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'éducation dans certaines wilayas	10
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin à des fonctions à l'université de Blida 1	10
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin à des fonctions à l'université de Tizi Ouzou	10
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du doyen de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion à l'université de M'Sila	10
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du directeur de l'institut des sciences islamiques à l'université d'El Oued	10
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Béni Abbès	10
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions d'une directrice technique à l'office national des statistiques	10

# **SOMMAIRE** (suite)

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar	10
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions d'un directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière	10
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions d'une sous-directrice au ministère de la communication	11
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du directeur des ressources en eau de la wilaya de Tissemsilt	11
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin à des fonctions au ministère du tourisme et de l'artisanat	11
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions d'une sous-directrice à l'ex-ministère de la transition énergétique et des énergies renouvelables	11
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du chef de cabinet du wali de la wilaya de Naâma	11
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination de directeurs de l'énergie et des mines dans certaines wilayas	11
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du directeur de l'enseignement moyen au ministère de l'éducation nationale	11
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination de directeurs d'instituts nationaux de formation des fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale	11
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du secrétaire général de l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation	11
Décrets exécutifs du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination de directeurs de l'éducation dans certaines wilayas	12
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du directeur délégué de l'éducation à la circonscription administrative de Sidi Abdellah, à la wilaya d'Alger	12
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination de la doyenne de la faculté des sciences biologiques à l'université des sciences et de la technologie "Houari Boumediene"	12
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du doyen de la faculté des sciences islamiques à l'université d'El Oued	12
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du directeur de l'institut des sciences et techniques appliquées à l'université de Tlemcen	12
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination au ministère de la numérisation et des statistiques	12
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du directeur de l'action sociale et de la solidarité à la wilaya de Tindouf	12
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination de sous-directeurs au ministère de l'agriculture et du développement rural	12
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination d'une inspectrice au ministère de la communication	12
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du directeur des ports au ministère des transports	13
Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du directeur de la santé et de la population à la wilaya de Tiaret	13

13

# **SOMMAIRE** (suite)

### ARRETES, DECISIONS ET AVIS

# MINISTERE DE L'INTERIEUR, DES COLLECTIVITES LOCALES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrêté du 10 Rajab 1444 correspondant au 1er février 2023 fixant la liste nationale des personnes habilitées à effectuer l'enquête
préalable, en vue de l'affirmation de l'utilité publique dans le cadre des opérations d'expropriation pour cause d'utilité publique,
au titre de l'année 2023

### MINISTERE DES MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS-DROIT

Arrêté du 25 Chaâbane 1444 correspondant au 18 mars 2023 modifiant l'arrêté du 19 Ramadhan 1443 correspondant au 20 a	vril
2022 portant nomination des membres du conseil d'administration du musée régional du moudjahid de Médéa	27

### **DECRETS**

Décret présidentiel n° 23-156 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition de la Présidence de la République.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 91-7° et 141 (alinéa ler);

Vu la loi organique n° 18-15 du 22 Dhou El Hidja 1439 correspondant au 2 septembre 2018, modifiée et complétée, relative aux lois de finances :

Vu la loi n° 22-24 du Aouel Journada Ethania 1444 correspondant au 25 décembre 2022 portant loi de finances pour 2023 ;

Vu le décret présidentiel n° 23-01 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis à la disposition de la Présidence de la République;

Vu le décret exécutif n° 23-12 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis à la disposition du ministre des finances ;

### Décrète:

Article 1er. — Il est annulé sur les crédits ouverts par la loi de finances pour 2023, un montant de deux cent quatre-vingt millions de dinars (280.000.000 DA), en autorisation d'engagement et en crédits de paiement, applicable à la dotation « Montant non assigné », imputables au titre 7 « Dépenses imprévues », géré par le ministre des finances.

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2023, un montant de deux cent quatre-vingt millions de dinars (280.000.000 DA), en autorisation d'engagement et en crédits de paiement, applicable au portefeuille de programmes de la Présidence de la République, réparti conformément au tableau annexé à l'original du présent décret.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023.

Abdelmadjid TEBBOUNE.

Décret présidentiel n° 23-157 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition du ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger.

Le Président de la République,

Sur le rapport conjoint du ministre des finances et du ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger,

Vu la Constitution, notamment ses articles 91-7° et 141 (alinéa 1er) :

Vu la loi organique n° 18-15 du 22 Dhou El Hidja 1439 correspondant au 2 septembre 2018, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 22-24 du Aouel Journada Ethania 1444 correspondant au 25 décembre 2022 portant loi de finances pour 2023 ;

Vu le décret présidentiel n° 23-02 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis à la disposition du ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger;

Vu le décret exécutif n° 23-12 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis la disposition du ministre des finances ;

### Décrète :

Article 1er. — Il est annulé, sur les crédits ouverts, par la loi de finances pour 2023, un montant de deux cent quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent quarante-six mille dinars (298.546.000 DA), en autorisation d'engagement et en crédits de paiement, applicable à la dotation « Montant non assigné », imputables au titre 7 « Dépenses imprévues », géré par le ministre des finances.

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2023, un montant de deux cent quatre-vingt-dix-huit millions cinq cent quarante-six mille dinars (298.546.000 DA), en autorisation d'engagement et en crédits de paiement, applicable au portefeuille de programmes du ministère des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, réparti conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre des affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023.

Abdelmadjid TEBBOUNE.

### TABLEAU ANNEXE

U: DA

Intitulés des programmes	Titre 1 Dépenses de personnel		Titre 3 Dépenses d'investissement		Total	
et sous-programmes	AE	СР	AE	СР	AE	СР
Administration générale	294.046.000	294.046.000	4.500.000	4.500.000	298.546.000	298.546.000
Soutien administratif	294.046.000	294.046.000	4.500.000	4.500.000	298.546.000	298.546.000
Total des crédits ouverts	294.046.000	294.046.000	4.500.000	4.500.000	298.546.000	298.546.000

Décret présidentiel n° 23-158 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition du ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire.

Le Président de la République,

Sur le rapport conjoint du ministre des finances et du ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire,

Vu la Constitution, notamment ses articles 91-7° et 141 (alinéa 1er);

Vu la loi organique n° 18-15 du 22 Dhou El Hidja 1439 correspondant au 2 septembre 2018, modifiée et complétée, relative aux lois de finances :

Vu la loi n° 22-24 du Aouel Journada Ethania 1444 correspondant au 25 décembre 2022 portant loi de finances pour 2023 ;

Vu le décret exécutif n° 23-10 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis à la disposition du ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire ;

Vu le décret exécutif n° 23-12 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis à la disposition du ministre des finances ;

### Décrète:

Article 1er. — Il est annulé, sur les crédits ouverts par la loi de finances pour 2023, un montant de seize milliards cinq cent quatre-vingt-dix-huit millions de dinars (16.598.000.000 DA), en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, applicable à la dotation « Montant non assigné » imputables au titre 7 « Dépenses imprévues » géré par le ministre des finances.

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2023, un montant de seize milliards cinq cent quatre-vingt-dix-huit millions de dinars (16.598.000.000 DA), en autorisations d'engagement et en crédit de paiement, applicable au programme « Soutien aux collectivités locales », au sous-programme « Missions dévolues aux collectivités locales » et au titre 4 « Dépenses de transfert », du portefeuille de programmes du ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire.

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023.

Abdelmadjid TEBBOUNE.

Décret présidentiel n° 23-159 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition du Premier président de la Cour suprême.

Le Président de la République,

Sur le rapport conjoint du ministre des finances et du Premier président de la Cour suprême,

Vu la Constitution, notamment ses articles 91-7° et 141 (alinéa 1er);

Vu la loi organique n° 18-15 du 22 Dhou El Hidja 1439 correspondant au 2 septembre 2018, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 22-24 du Aouel Journada Ethania 1444 correspondant au 25 décembre 2022 portant loi de finances pour 2023 ;

Vu le décret présidentiel n° 23-05 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis à la disposition du Premier président de la Cour suprême ;

Vu le décret exécutif n° 23-12 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis à la disposition du ministre des finances ;

### Décrète:

Article 1er. — Il est annulé, sur les crédits ouverts par la loi de finances pour 2023, un montant de six cent millions de dinars (600.000.000 DA), en autorisations d'engagement et quatre cent millions de dinars (400.000.000 DA) en crédits de paiement, applicable à la dotation « Montant non assigné », imputable au titre 7 « Dépenses imprévues », géré par le ministre des finances.

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2023, un montant de six cent millions de dinars (600.000.000 DA) en autorisations d'engagement et quatre cent millions de dinars (400.000.000 DA) en crédits de paiement, applicable au programme « Le contrôle et l'évaluation des décisions judiciaires et l'unification de la jurisprudence », au sous-programme « Activité judiciaire » et au titre 3 « Dépenses d'investissement » du portefeuille de programmes de la Cour suprême.

Art. 3. — Le ministre des finances et le Premier président de la Cour suprême sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023.

Abdelmadjid TEBBOUNE.

Décret présidentiel n° 23-160 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition du ministre des moudjahidine et des ayants-droit.

Le Président de la République,

Sur le rapport conjoint du ministre des finances et du ministre des moudjahidine et des ayants-droit,

Vu la Constitution, notamment ses articles 91-7° et 141 (alinéa 1er);

Vu la loi organique n° 18-15 du 22 Dhou El Hidja 1439 correspondant au 2 septembre 2018, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 22-24 du Aouel Journada Ethania 1444 correspondant au 25 décembre 2022 portant loi de finances pour 2023 ;

Vu le décret exécutif n° 23-12 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis à la disposition du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 23-14 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis à la disposition du ministre des moudjahidine et des ayants-droit ;

### Décrète:

Article 1er. — Il est annulé, sur les crédits ouverts au titre du budget de l'Etat par la loi de finances pour 2023, un montant de quatre-vingt-onze millions trois cent mille dinars (91.300.000 DA), en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, applicable à la dotation « Montant non assigné », imputés au titre 7 « Dépenses imprévues », géré par le ministre des finances.

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2023, un montant de quatrevingt-onze millions trois cent mille dinars (91.300.000 DA), en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, applicable au portefeuille de programmes du ministère des moudjahidine et des ayants-droit, programme « Patrimoine historique et culturel » au sous-programme « protection des symboles et des hauts faits historiques » imputé au titre 4 « Dépenses de transfert ».

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre des moudjahidine et des ayants-droit sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023.

Abdelmadjid TEBBOUNE.

Décret présidentiel n° 23-161 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition du ministre des moudjahidine et des ayants-droit.

Le Président de la République,

Sur le rapport conjoint du ministre des finances et du ministre des moudjahidine et des ayants-droit,

Vu la Constitution, notamment ses articles 91-7° et 141 (alinéa 1er);

Vu la loi organique n° 18-15 du 22 Dhou El Hidja 1439 correspondant au 2 septembre 2018, modifiée et complétée, relative aux lois de finances :

Vu la loi n° 22-24 du Aouel Journada Ethania 1444 correspondant au 25 décembre 2022 portant loi de finances pour 2023 ;

Vu le décret exécutif n° 23-12 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis à la disposition du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 23-14 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis à la disposition du ministre des moudjahidine et des ayants-droit ;

### Décrète:

Article 1er. — Il est annulé, sur les crédits ouverts par la loi de finances pour 2023, un montant de douze millions de dinars (12.000.000 DA), en autorisation d'engagement et en crédits de paiement applicable à la dotation « Montant non assigné », imputé au titre 7 « Dépenses imprévues » géré par le ministre des finances.

Art. 2. — Il est ouvert, au titre de 2023, un montant de douze millions de dinars (12.000.000 DA), en autorisation d'engagement et en crédits de paiement, applicable au portefeuille de programmes du ministère des moudjahidine et des ayants-droit, programme « Patrimoine historique et culturel » au sous-programme « Protection des symboles et des hauts faits historiques » et au titre 4 « Dépenses de transfert ».

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre des moudjahidine et des ayants-droit sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023.

Abdelmadjid TEBBOUNE.
———★———

Décret présidentiel n° 23-162 du 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023 portant transfert de crédits au titre du budget de l'Etat pour 2023, mis à la disposition du ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le Président de la République,

Sur le rapport conjoint du ministre des finances et du ministre de la formation et de l'enseignement professionnels,

Vu la Constitution, notamment ses articles 91-7° et 141 (alinéa 1er);

Vu la loi organique n° 18-15 du 22 Dhou El Hidja 1439 correspondant au 2 septembre 2018, modifiée et complétée, relative aux lois de finances :

Vu la loi n° 22-24 du Aouel Journada Ethania 1444 correspondant au 25 décembre 2022 portant loi de finances pour 2023 ;

Vu le décret exécutif n° 23-12 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis à la disposition du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 23-18 du 9 Journada Ethania 1444 correspondant au 2 janvier 2023 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2023, mis à la disposition du ministre de la formation et de l'enseignement professionnels ;

### Décrète :

Article 1er. — Il est annulé, sur les crédits ouverts par la loi de finances pour 2023, un montant de trois millions six cent mille dinars (3.600.000 DA) en autorisation d'engagement et en crédits de paiement, applicable à la dotation « Montant non assigné », imputés au titre 7 « Dépenses imprévues », géré par le ministre des finances.

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2023, un crédit de trois millions six cent mille dinars (3.600.000 DA) en autorisation d'engagement et en crédits de paiement, applicable au programme « Administration générale », au sous-programme « Soutien administratif » et au titre 4 « Dépenses de transfert » du portefeuille de programmes du ministère de la formation et de l'enseignement professionnels.

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Ramadhan 1444 correspondant au 18 avril 2023.

Abdelmadjid TEBBOUNE.

Décret exécutif n° 23-167 du 29 Ramadhan 1444 correspondant au 20 avril 2023 portant affectation d'une parcelle de la forêt domaniale de Moudjbara, Barrage vert, commune de Djelfa, wilaya de Djelfa, au ministère de la justice.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du développement rural,

Vu la Constitution, notamment ses articles 112-5° et 141 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-09 du 4 février 1984, modifiée et complétée, relative à l'organisation territoriale du pays ;

Vu la loi n° 84-12 du 23 juin 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts, notamment son article 7;

Vu la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990, modifiée et complétée, portant loi domaniale;

Vu la loi n° 07-06 du 25 Rabie Ethani 1428 correspondant au 13 mai 2007, modifiée et complétée, relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts ;

Vu la loi n° 11-10 du 20 Rajab 1432 correspondant au 22 juin 2011, modifiée et complétée, relative à la commune ;

Vu la loi n° 12-07 du 28 Rabie El Aouel 1433 correspondant au 21 février 2012 relative à la wilaya ;

Vu le décret présidentiel n° 21-275 du 19 Dhou El Kaâda 1442 correspondant au 30 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret présidentiel n° 23-119 du 23 Chaâbane 1444 correspondant au 16 mars 2023 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 91-455 du 23 novembre 1991 relatif à l'inventaire des biens du domaine national ;

Vu le décret exécutif n° 12-427 du 2 Safar 1434 correspondant au 16 décembre 2012 fixant les conditions et modalités d'administration et de gestion des biens du domaine public et du domaine privé de l'Etat ;

### Décrète:

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 7 de la loi n° 84-12 du 23 juin 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts, le présent décret a pour objet l'affectation d'une parcelle de la forêt domaniale de Moudjbara, Barrage vert, commune de Djelfa, wilaya de Djelfa, au ministère de la justice pour l'exploiter en tant qu'établissement pénitentiaire sous forme de milieu ouvert.

- Art. 2. La parcelle de terrain citée à l'article 1er ci-dessus, d'une superficie de trente-huit (38) hectares et trente (30) ares, est délimitée conformément au plan annexé à l'original du présent décret.
- Art. 3. La parcelle de terrain objet du présent décret doit conserver sa vocation forestière.
- Art. 4. Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 29 Ramadhan 1444 correspondant au 20 avril 2023.

Aïmene BENABDERRAHMANE.

### **DECISIONS INDIVIDUELLES**

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du chef de cabinet du wali de la wilaya de Souk Ahras.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de chef de cabinet du wali de la wilaya de Souk Ahras, exercées par M. Lotfi Talhi, appelé à exercer une autre fonction.

---<del>\*</del>----

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du directeur des transmissions nationales de la wilaya d'El Bayadh.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de directeur des transmissions nationales de la wilaya d'El Bayadh, exercées par M. Mohammed Abdeladim, admis à la retraite.

---<del>\*</del>----

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du directeur délégué à l'énergie de la circonscription administrative de Sidi Abdellah, à la wilaya d'Alger.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de directeur délégué à l'énergie de la circonscription administrative de Sidi Abdellah, à la wilaya d'Alger, exercées par M. Abdelghani Aireche, appelé à exercer une autre fonction.

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'énergie de wilayas.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de directeurs de l'énergie aux wilayas suivantes, exercées par Mme. et M.:

- Khadidja Seghier, à la wilaya de Djelfa;
- Allaoua Djari, à la wilaya d'El Oued;

appelés à exercer d'autres fonctions.

Décrets exécutifs du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'énergie et des mines de wilayas.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'énergie et des mines de la wilaya de Tiaret, exercées par M. Abdelmadjid Moussaoui, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'énergie et des mines de la wilaya de Constantine, exercées par M. Salah Ghedjati, admis à la retraite.

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions de sous-directeurs au ministère de l'éducation nationale.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de sous-directeurs au ministère de l'éducation nationale, exercées par MM.:

- Fouzi Chahbar, sous-directeur de la comptabilité et des marchés publics;
- Mustapha Hamdi, sous-directeur de la pédagogie à la direction de l'enseignement primaire.

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'éducation dans certaines wilayas.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de directeurs de l'éducation aux wilayas suivantes, exercées par MM.:

- Nadhir Khenssous, à Alger-Est, à la wilaya d'Alger;
- Kamel Oulad Laid, à la wilaya de Sidi Bel Abbès;
- Badreddine Benaissa, à la wilaya de Ouargla;

appelés à exercer d'autres fonctions.

----★----

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin à des fonctions à l'université de Blida 1.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions à l'université de Blida 1, exercées par Mme. et MM. :

- Ahmed Ferhat Taleb, secrétaire général;
- Rachid Khelifi, doyen de la faculté des sciences, sur sa demande;
- Djamila Kebour, directrice de l'institut des sciences vétérinaires.

\_\_\_\_

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin à des fonctions à l'université de Tizi Ouzou.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions à l'université de Tizi Ouzou, exercées par MM. :

- Mohammed Said Belkaid, vice-recteur chargé des relations extérieures, la coopération, l'animation et la communication et des manifestations scientifiques, admis à la retraite;
- Arezki Khelifa, doyen de la faculté des lettres et des langues.

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du doyen de la faculté des sciences économiques, commerciales

la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion à l'université de M'Sila.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de doyen de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion à l'université de M'Sila, exercées par M. Hocine Beladjouz. Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du directeur de l'institut des sciences islamiques à l'université d'El Oued.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'institut des sciences islamiques à l'université d'El Oued, exercées par M. Brahim Rahmani, appelé à exercer une autre fonction.

**----**★----

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Béni Abbès.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Béni Abbès, exercées par M. Kouider Mostefaoui, admis à la retraite.

*----*★*----*

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions d'une directrice technique à l'office national des statistiques.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de directrice technique de la comptabilité nationale à l'office national des statistiques, exercées par Mme. Zahia Hassaïne, admise à la retraite.

---<del>\*</del>----

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya d'Adrar, exercées par M. Mohamed Mekhtiche.

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions d'un directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de directeur général de l'office de promotion et de gestion immobilière, exercées par M. Tarek Almi.

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions d'une sous-directrice au ministère de la communication.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de sous-directrice des investissements au ministère de la communication, exercées par Mme. Nadia El Djouzi, appelée à exercer une autre fonction.

**----**★**----**

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions du directeur des ressources en eau de la wilaya de Tissemsilt.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions de directeur des ressources en eau de la wilaya de Tissemsilt, exercées par M. Slimane Rai.

----<del>\*</del>----

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin à des fonctions au ministère du tourisme et de l'artisanat.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin aux fonctions au ministère du tourisme et de l'artisanat, exercées par Mmes.:

- Amira Hadj-Ahmed, directrice de la communication et de la coopération ;
- Souad Bendjemil, sous-directrice du soutien aux activités de l'artisanat et des métiers;

sur leur demande.

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 mettant fin aux fonctions d'une sous-directrice à l'ex-ministère de la transition énergétique et des énergies renouvelables.

----<del>\*</del>----

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, il est mis fin, à compter du 18 janvier 2023, aux fonctions de sous-directrice de l'exécution du programme national de développement des énergies renouvelables à l'ex-ministère de la transition énergétique et des énergies renouvelables, exercées par Mme. Meriem Amal Bouali.

**----**★**---**-

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du chef de cabinet du wali de la wilaya de Naâma.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, M. Lotfi Talhi est nommé chef de cabinet du wali de la wilaya de Naâma.

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination de directeurs de l'énergie et des mines dans certaines wilayas.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, sont nommés directeurs de l'énergie et des mines aux wilayas suivantes, Mme. et MM.:

- Khadidja Seghier, à la wilaya de Tiaret;
- Abdelghani Aireche, à la wilaya d'Alger;
- Abdelmadjid Moussaoui, à la wilaya de Djelfa;
- Allaoua Djari, à la wilaya de Constantine.

---<del>\*</del>----

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du directeur de l'enseignement moyen au ministère de l'éducation nationale.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, M. Noureddine Charafeddine est nommé directeur de l'enseignement moyen au ministère de l'éducation nationale.

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination de directeurs d'instituts nationaux de formation des fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, sont nommés directeurs d'instituts nationaux de formation des fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale, MM.:

- Nouri Ayat, à l'institut national « El Khansaa », à la wilaya de Sétif;
- Seid Lahmer, à l'institut national « Ahmed Medeghri »,
   à la wilaya de Saïda ;
- Ali Benmilat, à l'institut national « Meriem Bouattoura », à la wilaya de Constantine ;
- Fayçal Belgacem, à l'institut national « Cheikh
   El Bachir El Ibrahimi », à la wilaya de Aïn Témouchent.
   ----★----

du 26 Ramadhan 1444 carresna

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du secrétaire général de l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, M. Mohamed Safou est nommé secrétaire général de l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation.

Décrets exécutifs du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination de directeurs de l'éducation dans certaines wilayas.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, sont nommés directeurs de l'éducation aux wilayas suivantes, MM.:

- Nadhir Khenssous, à la wilaya de Chlef;
- Badreddine Benaissa, à Alger-Est, à la wilaya d'Alger;
- Kamel Oulad Laid, à la wilaya de Ouargla.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, M. Mokhtar Laouamer est nommé directeur de l'éducation à la wilaya de Ouled Djellal.

**----**★----

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du directeur délégué de l'éducation à la circonscription

administrative de Sidi Abdellah, à la wilaya d'Alger.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, M. Abdesslam Zeghmar est nommé directeur délégué de l'éducation à la circonscription administrative de Sidi Abdellah, à la wilaya d'Alger.

**----**★**---**

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination de la doyenne de la faculté des sciences biologiques à l'université des sciences et de la technologie "Houari Boumediene".

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, Mme. Saida Mebarka Ouafi est nommée doyenne de la faculté des sciences biologiques à l'université des sciences et de la technologie "Houari Boumediene".

**----**★**---**

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du doyen de la faculté des sciences islamiques à l'université d'El Oued.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, M. Brahim Rahmani est nommé doyen de la faculté des sciences islamiques à l'université d'El Oued.

----**★**----

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du directeur de l'institut des sciences et techniques appliquées à l'université de Tlemcen.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, M. Abbas Marok est nommé directeur de l'institut des sciences et techniques appliquées à l'université de Tlemcen.

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination au ministère de la numérisation et des statistiques.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, sont nommés au ministère de la numérisation et des statistiques, Mme. et MM.:

- Faïçal Medjahed, chargé d'études et de synthèse ;
- Selma Badra Meguellati, sous-directrice de la coordination de la numérisation;
  - Amine Rahmani, sous-directeur de la cybersécurité.
    ———★———

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du directeur de l'action sociale et de la solidarité à la wilaya de Tindouf.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, M. Mohamed Abdallah Ougacem est nommé directeur de l'action sociale et de la solidarité à la wilaya de Tindouf.

\_\_\_\_\*\_\_\_

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination de sous-directeurs au ministère de l'agriculture et du développement rural.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, sont nommés sous-directeurs au ministère de l'agriculture et du développement rural, Mmes. et MM.:

- Asma Ghalmi, sous-directrice de la sécurité sanitaire des aliments et du contrôle sanitaire aux frontières ;
- Zohra Sait, sous-directrice de l'animation des organisations professionnelles agricoles;
- Zakia Hamoudi, sous-directrice des homologations et des agréments;
- Faouzi Abikchi, sous-directeur des élevages équin et camelin;
- M'Hamed Zenikhri, sous-directeur de la santé et du bienêtre animal;
- Ameur Benlaiter, sous-directeur des systèmes d'information et de la numérisation.
   ----★----

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination d'une inspectrice au ministère de la communication.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, Mme. Nadia El Djouzi est nommée inspectrice au ministère de la communication.

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du directeur des ports au ministère des transports.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, M. Djahid Salhi est nommé directeur des ports au ministère des transports.

Décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023 portant nomination du directeur de la santé et de la population à la wilaya de Tiaret.

Par décret exécutif du 26 Ramadhan 1444 correspondant au 17 avril 2023, M. Ali Bensadok est nommé directeur de la santé et de la population à la wilaya de Tiaret.

## ARRETES, DECISIONS ET AVIS

# MINISTERE DE L'INTERIEUR, DES COLLECTIVITES LOCALES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrêté du 10 Rajab 1444 correspondant au 1er février 2023 fixant la liste nationale des personnes habilitées à effectuer l'enquête préalable, en vue de l'affirmation de l'utilité publique dans le cadre des opérations d'expropriation pour cause d'utilité publique, au titre de l'année 2023.

Par arrêté du 10 Rajab 1444 correspondant au 1er février 2023, la liste nationale des personnes habilitées à effectuer l'enquête préalable, en vue de l'affirmation de l'utilité publique, dans le cadre des opérations d'expropriation pour cause d'utilité publique, au titre de l'année 2023, est fixée, en application des dispositions des articles 3 et 4 du décret exécutif n° 93-186 du 27 juillet 1993, complété, déterminant les modalités d'application de la loi n° 91-11 du 27 avril 1991, complétée, fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique, comme suit :

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
ADRAR	Berrahal Mohammed Reda	Subdivisionnaire
	Botadara Abdellah	Subdivisionnaire
	Bentayeb Abdelkrim	Ingénieur principal
	Touirik Mohammed	Architecte
	Slimani Mohammed Yousef	Ingénieur
	Taleb Abdelkader	Architecte
	Saddek Mohammed	Architecte
	Dihaj Ahmed	Subdivisionnaire
	Moulay Larbi Mohammed	Subdivisionnaire
	Bleila Elbarka	Subdivisionnaire
	Hafsi Mokhtar	Subdivisionnaire
CHLEF	Sameut Bouhaik Moustafa	Ingénieur d'Etat
	Ramli Fatma Zohra	Administrateur territorial principal
	Khelif Youcef	Ingénieur d'Etat
	Mahmoudi Noureddine	Ingénieur d'Etat
	Boukorsi Elarbi	Chef de bureau
	Bouamama Aicha	Inspecteur principal
	Sedaki Daoud	Ingénieur principal
	Yagoubi Fatiha	Administrateur territorial
	Thabet Abderrahmane	Inspecteur principal
	Miloudi Elhadj	Technicien supérieur
	Taleb Yamina	Inspecteur principal
	Namoun Khalid	Architecte

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
LAGHOUAT	Lekouini Nedjwa Fariha	Architecte
	Zerarka Ali	Ingénieur d'Etat
	Farsi Abdelkader	Inspecteur divisionnaire
	Settat Bachir	Inspecteur divisionnaire
	Ferchane Ahmed	Ingénieur principal
	Houasnia El Bachir	Ingénieur principal
	Meskoul Mahmoud	Ingénieur d'Etat
	Tegari Maria	Architecte
	Benyatou Mohamed	Administrateur analyste
	Bedrina Khaled	Ingénieur principal
	Taifouri Mohamed Alaaeddine	Ingénieur d'Etat
OUM EL BOUAGHI	Lemouchi Samir	Ingénieur d'Etat
OCM EL BOUNGIN	Bounab Zoheir	Ingénieur d'Etat
	Nemer Abdelkarim	Ingénieur d'Etat
	Sabeg Yacine	Ingénieur d'Etat
	Sahraoui Saloua	1 - T
		Ingénieur d'Etat
	Zerari Ahlam	Administrateur territorial
	Kebaili Ammar	Administrateur territorial
	Saker Fayçal	Administrateur
BATNA	Meharzi Bouzid	Ingénieur d'Etat
	Benaicha Said	Ingénieur d'Etat
	Zeroual Abdenacer	Ingénieur d'Etat
	Bensmaine Hocine	Administrateur principal
	Boudjenah Hichem	Ingénieur principal
	Barki Massinissa	Ingénieur d'Etat
	Koutti Said	Ingénieur d'Etat
	Boutitaou Alaeddine	Architecte
	Sengouga Ali	Ingénieur d'Etat
	Zeghichi Mohammed Rachid	Ingénieur principal
	Kettal Toufik	Ingénieur d'Etat
	Medjoudj Said	Ingénieur d'Etat
BEJAIA	Benhamma Boudjemaa	Ingénieur d'Etat
	Ourabah Salah	Ingénieur principal
	Oumellil Lyacine	Inspecteur
	Azza Abdelaziz	Contrôleur
	Akkouche Samir	Ingénieur d'Etat
	Rekal Bezza	Ingénieur d'Etat
	Chikbouni Salah	Inspecteur principal
	Smaoun Abdelouahab	Ingénieur d'Etat
	Abdelkader Fahima	Ingénieur principal
	Bouchefa Nadira	Architecte
	Harroudj Hassina	Architecte
	Hamdi Riad	
	rianiui Kiau	Ingénieur d'Etat

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
BISKRA	Aissaoui Fouzi Selmi Zarzour	Ingénieur principal Ingénieur d'Etat
	Rebahi Laila	Architecte principal
	Teguia Mohamed Salah	Ingénieur principal
	Zerarka Salah	Ingénieur d'Etat
	Saad Hamza	Ingénieur en chef
	Boumechache Chafiq	Ingénieur d'Etat
	Boubeche Brahim	Ingénieur d'Etat
	Ziani Soria	Ingénieur en chef
	Haddoud Mohamed	Ingénieur principal
	Mansouri Abderrahmane	Ingénieur d'Etat
	Ben Salah Tarek	Ingénieur principal
BECHAR	Batti Smain	Inspecteur central
DECIMIN	Difallah Abdelghani	Ingénieur d'Etat
	Afoun Abdelhak	Ingénieur d'Etat
	Hamdaoui Noureddine	Ingénieur d'Etat
	Khanti Tahar	Documentaliste-archiviste
	Djaber Youcef	Ingénieur d'Etat
	Omari Aymen	Ingénieur d'Etat
	Kerzazi Mohammed	Architecte
	Abdelaziz Mohammed	Ingénieur d'Etat
	Souidi Ramdane	Inspecteur divisionnaire
	Bounegta Ahmed	Architecte
	Ben Hilal Abdelheq	Architecte
DI IDA	Megouas Abdesslam	Ingénieur d'Etat
BLIDA	Selmi Omar	Chef divisionnaire
	Mansouri Mounir	Chef divisionnaire
	Toudji Amine	Ingénieur d'Etat
	Abdelouahad Maamar	Architecte principal
	Mansouri Chahrazad	Architecte principal
	Khouia Kamilya	Ingénieur principal
	Boufasa Akila	Ingénieur d'Etat
	Zaouche Salim	Ingénieur d'Etat
	Tamelghaghet Nasreddine	Ingénieur d'Etat
	Bouzidi Mahfoud	Ingénieur d'Etat
	Bentaiba Ikhlef	Ingénieur d'Etat
	Merzouk Mustapha	Administrateur conseiller
BOUIRA	Bouadla Hamid	Ingénieur principal
	Dahmani Nacera	Administrateur principal
	Nessah El-Kahina	Ingénieur d'Etat
	Karreche Aissa	Ingénieur d'Etat
	Meziani Drifa	Ingénieur d'Etat
	Malaoui Nawal	Ingénieur d'Etat
	Kasmi Dalila	Ingénieur principal
	Ziani Djedid	Ingénieur principal
	Garti Nadia	Administrateur
	Reghid Mustapha	Administrateur
	Banoun Ismail	Ingénieur d'Etat
	1	

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
TAMENGHASSET	Keddi Mokhtar Keddi Abderrahmane Bamahamed Abbes Lachache Smail Djoumad Fatma Ikaouil Billal Mebirika Amoud Alaous Abdennabi Karzika Ihemma	Administrateur territorial principal Administrateur territorial principal Administrateur territorial Ingénieur Ingénieur Ingénieur d'Etat Attaché d'administration Administrateur principal Administrateur territorial
TEBESSA	Ghellab Ali Haouam Nour Eddine Atia Ezzine Aimene Rebai Menadi Abdeslam Bouzida Salah Hezaimia Chames Eddine Louafi Mohammed Jiridi Samir Hachichi Fouad Filali Djamel Mellouk Abdeljalil	Ingénieur d'Etat Ingénieur principal Ingénieur principal Ingénieur principal Ingénieur d'Etat
TLEMCEN	Matallah Mohammed Achour Aoul Djilali Hadjila Lakhder Mekelleche Mourad Belmiloud Miloud Hachemi Hassib Snoussi Omar Melih Mohammed Djellouli Mohammed Boudjnane Benyakhlef Abderazak Dahmani Hamza Belabbes Yahia	Ingénieur d'Etat Ingénieur d'Etat Technicien supérieur Inspecteur Ingénieur d'Etat Ingénieur d'Etat Architecte Architecte Commissaire divisionnaire Commissaire divisionnaire Documentaliste-archiviste analyste Technicien
TIARET	Belabes Menaouar Allem Ahmed Benyahia Lakhdar Benaiche Adda Brahimi Abderrahman Boudjella Adda Bousri Hebib Benhamouda Hadj Abdelkader Seghir Nour Eddine Aziz Khaled Khellafi Samira Kadi Hanaa	Ingénieur principal Ingénieur principal Inspecteur divisionnaire Inspecteur principal Administrateur principal Attaché d'administration principal Ingénieur principal Ingénieur principal Ingénieur principal Inspecteur Ingénieur d'Etat Administrateur principal Administrateur

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
TIZI OUZOU	Ben Ali Farid	Architecte principal
	Berkat Bachir	Ingénieur d'Etat
	Sadoudi Ramdane	Chef de service
	Cheheb Feroudja	Ingénieur d'Etat
	Belkacem Ahmed	Ingénieur d'Etat
	Amara Boussad	Ingénieur d'Etat
	Sarni Madjid	Ingénieur d'Etat
	Saidj Samir	Architecte
	Mouri Nacer	Ingénieur d'Etat
	Belhout Karim	Architecte
	Bouadjemi Karim	Ingénieur d'Etat
	Hamoudi Mourad	
	Hamoudi Mourad	Ingénieur d'Etat
ALGER	Ouslimani Nasser	Ingénieur d'Etat
	El Gharbi Abdelhakim	Ingénieur principal
	Azzouz Said	Ingénieur en chef
	Boulenouar Djili	Ingénieur d'Etat
	Hamek Abdeslem	Chef de service
	Medadi Abdelkrim	Ingénieur d'Etat
	Akkouchi Kamel	Architecte
	Aklil Youcef	Ingénieur d'Etat
DJELFA	Brihmat Mokhtar	Chef de section
	Belkhiri Khirani	Chef de section
	Djenidi Mohamed	Chef de section
	Benacer Ziane	Chef de section
	Bouabdelli Belkhair	Chef de service
	Saadi Ali	Technicien supérieur
	Rahmani Nabil	Attaché d'administration
	Koriga Abdelkader	Technicien supérieur
	Ben Abdelouahab Hocine	Ingénieur en chef
	Abdellaoui Mohamed	Ingénieur principal
	Sayehi Aissa	Ingénieur d'Etat
	Hadjadji Mustapha	Ingénieur d'Etat
JIJEL	Rida Lokman	Ingénieur d'Etat
JLJLL	Bekioua Faiz	
	Barnia Abd El Fatah	Administrateur principal
		Ingénieur d'Etat
	Richane Imad	Architecte
	Benchabane Abdelhafide	Ingénieur d'Etat
	Boubertakh Mourad	Inspecteur principal
	Himeur Mounir	Architecte
	Bouhdjila Mohamed	Ingénieur principal
	Moubha Abdelhalim	Inspecteur principal
	Damiche Fouad	Architecte
	Boutaleb Abdallah	Inspecteur principal
	Hallis Walid	Conservateur divisionnaire

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
SETIF	Guerras Said	Ingénieur principal
	Khelfi Abdelhalim	Ingénieur d'Etat
	Chebel Larbi	Ingénieur principal
	Fouireh Fathia	Ingénieur d'Etat
	Meratla Sihem	Architecte
	Bounab Rebiha	Architecte
	Mokrani Razik	Ingénieur principal
	Gueridi Ali	Ingénieur d'Etat
	Zerroug Abdelbari	Ingénieur d'Etat
	Khiter Abdelhakim	Ingénieur d'Etat
	Benachour Sakhri	Architecte
	Mouyet Abdelhak	Architecte
	Wouyet Abdelliak	Architecte
SAIDA	Ameur Ghiat	Ingénieur d'Etat
	Kourat Houaria	Ingénieur d'Etat
	Lakhache Brahim	Ingénieur d'Etat
	Slimani Khalfallah	Ingénieur d'Etat
	Ouakef Mohammed El Amine	Ingénieur d'Etat
	Bekki Boulanouar	Ingénieur d'Etat
	Fekih Ben Abdellah	Conservateur principal
	Aissani Boualem	Ingénieur d'Etat
	Soltani Mohamed Amine	Architecte
	Guendouzi Ahmed	Architecte
	Delimi Boubakeur	Ingénieur principal
	Becharef Kaddour	Ingénieur principal
SKIKDA	Lekhal Raouf	Ingénieur d'Etat
	Fethallah Abla	Architecte
	Bourouis Mohamed	Ingénieur d'Etat
	Drouiche Ilyas	Ingénieur d'Etat
	Boukelia Ahcene	Ingénieur d'Etat
	Ben Aissa Fethi	Ingénieur principal
	Metallaoui Mahmoud	Ingénieur principal
	Ahmed Sista Salah Eddine	Chef de service
	Chiheb Adel	Ingénieur d'Etat
		Chef de service
	Medbouh Ali	
	Khalfa Radja Lannabi Hiba	Architecte Ingénieur d'Etat
SIDI BEL ABBES	Boudinar Kada	Technicien supérieur
	Belahcene Karim	Ingénieur principal
	Gafour Abdesselame	Ingénieur d'Etat
	Mebarki Hadjla	Ingénieur principal
	Taibi Zouaoui	Inspecteur
	Mehdaoui Soria	Inspecteur
	Bedrani Nacer	Architecte
	Boukheddimi Mourad	Ingénieur d'Etat
	Belbachir Mustapha	Ingénieur d'Etat
	Hacine Mohamed	Ingénieur d'Etat
		I =
	Djeffal Merwan	Architecte

Bouaziz Hassina-Djanet Cherfaoui Adel Khechekhouche Souad Bouhami Kahina Ghedjati Samir Mihoub Atmane Essalhi Rania Feriel Akroum Elhadi Sadouki Wahab Sayad Hocine Chaib Messaoud  Ferdi Hafid Bouaziz Samir Himoud Salim Redadaa Amel Menasria Fethi	Architecte Ingénieur d'Etat Ingénieur d'Etat Ingénieur d'Etat Ingénieur principal Inspecteur Inspecteur Ingénieur principal Ingénieur d'Etat Architecte principal Technicien supérieur  Ingénieur d'Etat Administrateur Inspecteur
Cherfaoui Adel Khechekhouche Souad Bouhami Kahina Ghedjati Samir Mihoub Atmane Essalhi Rania Feriel Akroum Elhadi Sadouki Wahab Sayad Hocine Chaib Messaoud  Ferdi Hafid Bouaziz Samir Himoud Salim Redadaa Amel	Ingénieur d'Etat Ingénieur d'Etat Ingénieur principal Inspecteur Inspecteur Ingénieur principal Ingénieur d'Etat Architecte principal Technicien supérieur  Ingénieur d'Etat Administrateur
Khechekhouche Souad Bouhami Kahina Ghedjati Samir Mihoub Atmane Essalhi Rania Feriel Akroum Elhadi Sadouki Wahab Sayad Hocine Chaib Messaoud  Ferdi Hafid Bouaziz Samir Himoud Salim Redadaa Amel	Ingénieur d'Etat Ingénieur d'Etat Ingénieur principal Inspecteur Inspecteur Ingénieur principal Ingénieur d'Etat Architecte principal Technicien supérieur  Ingénieur d'Etat Administrateur
Bouhami Kahina Ghedjati Samir Mihoub Atmane Essalhi Rania Feriel Akroum Elhadi Sadouki Wahab Sayad Hocine Chaib Messaoud  Ferdi Hafid Bouaziz Samir Himoud Salim Redadaa Amel	Ingénieur d'Etat Ingénieur principal Inspecteur Inspecteur Ingénieur principal Ingénieur d'Etat Architecte principal Technicien supérieur  Ingénieur d'Etat Administrateur
Ghedjati Samir Mihoub Atmane Essalhi Rania Feriel Akroum Elhadi Sadouki Wahab Sayad Hocine Chaib Messaoud  Ferdi Hafid Bouaziz Samir Himoud Salim Redadaa Amel	Ingénieur principal Inspecteur Inspecteur Ingénieur principal Ingénieur d'Etat Architecte principal Technicien supérieur  Ingénieur d'Etat Administrateur
Mihoub Atmane Essalhi Rania Feriel Akroum Elhadi Sadouki Wahab Sayad Hocine Chaib Messaoud  Ferdi Hafid Bouaziz Samir Himoud Salim Redadaa Amel	Inspecteur Inspecteur Ingénieur principal Ingénieur d'Etat Architecte principal Technicien supérieur  Ingénieur d'Etat Administrateur
Essalhi Rania Feriel Akroum Elhadi Sadouki Wahab Sayad Hocine Chaib Messaoud  Ferdi Hafid Bouaziz Samir Himoud Salim Redadaa Amel	Inspecteur Ingénieur principal Ingénieur d'Etat Architecte principal Technicien supérieur  Ingénieur d'Etat Administrateur
Akroum Elhadi Sadouki Wahab Sayad Hocine Chaib Messaoud  Ferdi Hafid Bouaziz Samir Himoud Salim Redadaa Amel	Ingénieur principal Ingénieur d'Etat Architecte principal Technicien supérieur  Ingénieur d'Etat Administrateur
Sadouki Wahab Sayad Hocine Chaib Messaoud  Ferdi Hafid Bouaziz Samir Himoud Salim Redadaa Amel	Ingénieur d'Etat Architecte principal Technicien supérieur  Ingénieur d'Etat Administrateur
Sayad Hocine Chaib Messaoud Ferdi Hafid Bouaziz Samir Himoud Salim Redadaa Amel	Architecte principal Technicien supérieur  Ingénieur d'Etat Administrateur
Chaib Messaoud  Ferdi Hafid Bouaziz Samir Himoud Salim Redadaa Amel	Technicien supérieur  Ingénieur d'Etat Administrateur
Ferdi Hafid Bouaziz Samir Himoud Salim Redadaa Amel	Ingénieur d'Etat Administrateur
Bouaziz Samir Himoud Salim Redadaa Amel	Administrateur
Himoud Salim Redadaa Amel	
Redadaa Amel	Inspecteur
Menasria Fethi	Inspecteur
	Ingénieur d'Etat
Chekaroua Abdelghani	Administrateur territorial principal
Dorbani Djamal-Eddine	Architecte
Hamlawi Rabeh	Administrateur territorial
Deraredja Khadija	Administrateur territorial
Zerfa Ahmed	Ingénieur d'Etat
Chohbane Youcef	Administrateur territorial
Afian Abdelhalim	Ingénieur principal
Zebiri Fares	Inspecteur principal
Abada Amina	Ingénieur en chef
1104441111114	Inspecteur principal
	Subdivisionnaire
-	Subdivisionnaire
	Subdivisionnaire
	Inspecteur principal
	Technicien supérieur
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Ingénieur principal
	Technicien supérieur
	Ingénieur d'Etat
Berkane Hichem	Inspecteur principal
Derrar Toufik	Ingénieur d'Etat principal
Hambli Naima	Ingénieur d'Etat principal
Loualiche Sofiane	Ingénieur d'Etat principal
Aichaoui Mansour	Ingénieur d'Etat principal
Ben Saadi Djillali	Ingénieur d'Etat
Arib Sihem	Ingénieur d'Etat principal
Zaibak Djalila	Administrateur principal
Khetiri Wahiba	Administrateur principal
Nasroun Hassan	Ingénieur d'Etat
Benferhat Hamid	Ingénieur d'Etat
l	Ingénieur principal
• •	Ingénieur principal
	Hamlawi Rabeh Deraredja Khadija Zerfa Ahmed Chohbane Youcef Afian Abdelhalim  Zebiri Fares Abada Amina Krimi Amel Djeba Ali Maarfia Lamri Benchiheub Ines Boudekhana Soumia Safsaf Ilyes Aressi Nahed Bouali Azeddine Zemmour Hamdani Berkane Hichem  Derrar Toufik Hambli Naima Loualiche Sofiane Aichaoui Mansour Ben Saadi Djillali Arib Sihem Zaibak Djalila Khetiri Wahiba Nasroun Hassan

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
MOSTAGANEM	Boukorbaa Kada	Géomètre principal
	Belkenadel Miloud	Ingénieur principal
	Haouach Malik	Ingénieur d'Etat
	Nemir Lakhdar	Ingénieur en chef
	Benaicha Lahouari	Ingénieur principal
	Zitouni Ahmed	Ingénieur d'Etat
	Belghali Bendehiba	Ingénieur d'Etat
	Senouci Abdelkader	Ingénieur d'Etat
	Maharreur Mohammed	Ingénieur d'Etat
	Djelloul Bencherif Mohammed	Technicien supérieur
	Berrahal Ahmed	Inspecteur principal
	Kara Zahir	Ingénieur d'Etat
M'SILA	Oucif Baghdadi	Ingénieur principal
	Chettah Douadi	Administrateur principal
	Attallah Mokhtar	Inspecteur central
	Slimane Kadi Yassine	Ingénieur principal
	Abderahim Tayeb	Inspecteur principal
	Saada Hillal	Inspecteur principal
	Henida Mohamed	Inspecteur principal
	Belouadah Khaled	Ingénieur d'Etat
	Hadjih Aissa	Ingénieur d'Etat
	Mekideche Abdelkader	
		Inspecteur principal
	Djedili Benazouz	Ingénieur d'Etat
	Zard Djillali	Ingénieur d'Etat
MASCARA	Fatmi Fethi	Ingénieur d'Etat
	Tati Mokhtar	Ingénieur d'Etat
	Hassaine Abdelkader	Ingénieur d'Etat
	Chergui Bachir	Ingénieur d'Etat
	Mial Toufik	Ingénieur d'Etat
	Benasla Bouziane	Ingénieur principal
	Masref Mohamed Benamar	Ingénieur d'Etat
	Deraouche Mechri	Ingénieur d'Etat
OUARGLA	Mahdadi Moustafa	Architecte
OUARGLA		
	Ghanem Ahmed	Technicien supérieur
	Gaois Ilyes	Ingénieur principal
	Bakhaled Rabeh	Architecte
	Ano Ayoub	Ingénieur d'Etat
	Arif Abdalla	Administrateur territorial principal
	Aribi Afaf	Administrateur territorial
	Zaoui Brahim	Ingénieur d'Etat

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
ORAN	Dahou Amine	Ingénieur d'Etat
	Benaissa Rahal Asmaa	Ingénieur d'application
	Chenini Ahmed Amine	Ingénieur d'Etat
	Aiouni Mohammed	Ingénieur d'Etat
	Boussouar Houari	Agent de constatation
	Benzait Lakhder	Ingénieur d'Etat
	Belhamissi Belmhel	Ingénieur en chef
	Lafdjah Djilali	Technicien supérieur
	Ait Belabas Amrane	Technicien supérieur
		Administrateur
	Bendaoud Mohammed El-Amine	
	Zerrouali Larbi	Ingénieur d'Etat principal
	Khaldi Bouabdallah	Ingénieur d'Etat
EL BAYADH	Belleboukh Mohamed	Ingénieur d'Etat
	Boukhobza Mustapha	Ingénieur d'Etat
	Sahnoune Abdelhamid	Ingénieur principal
	Diab Cheikh	Ingénieur principal
	Nasri Mohammed	Inspecteur divisionnaire
	Abed Said	Ingénieur d'Etat
	Mansouri Ahmed	Inspecteur principal
	Kadri Kamal	Ingénieur d'Etat
	Zoudji Abdelhamid	Architecte
	Smahi Abdeldjalil	Ingénieur d'Etat
	Kadi Brahim	Ingénieur principal
	Khedim Chikh	Ingénieur principal
	Kliedilli Cliikii	ingement principal
ILLIZI	Soltani Naser Eddine	Ingénieur d'Etat
	Haoues Hakim	Architecte
	Sabboua Khayreddine	Ingénieur d'Etat
	Boukhecheba Mekki	Ingénieur principal
	Kourim Mohammed	Ingénieur d'Etat
	Elkouzani Younes	Ingénieur d'Etat
	Menad Mohamed	Ingénieur principal
	Brek Kherfia	Ingénieur principal
	Labed Mohamed Sadok	Technicien supérieur
	Agui Moussa	Technicien
BORDJ	Mekhalfia Tareq	Ingénieur d'Etat
BOU ARRERIDJ	Bennacef Yassine	1 -
DOU AKKEKIDJ	Bahbouh Ali	Ingénieur d'Etat Architecte
	Hamadene Abdelatif	Architecte
	Benabdelmoumene Foudhil	Ingénieur d'Etat
	Herizi Noureddine	Technicien supérieur
	Touidjine Rachid	Ingénieur d'Etat
	Guenfoud Lazhar	Administrateur
	Mayouf Adil	Ingénieur d'Etat
	Beghoura Moufid	Ingénieur d'Etat
	Mokrani Nawel	Administrateur
	Oulmi Lynda	Administrateur

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
BOUMERDES	Hamoum Nassima	Ingénieur principal
	Belhout Kamel	Assistant ingénieur
	Khalfi Abdenour	Ingénieur principal
	Raib Fatima	Technicien supérieur
	Mouheb Omar	Administrateur territorial principal
	Boudrouaya Mohamed	Technicien supérieur
	Feid Fatiha	Administrateur territorial
	Hadjersi Ilhame Roubai Ali	Ingénieur d'Etat
		Ingénieur principal
	Baiche Nassima	Architecte
	Hocine Nabila	Ingénieur principal
	Senaoui Mohammed	Administrateur territorial principal
EL TARF	Behnas Mokhtar	Architecte en chef
	Chabbia Fayçal	Ingénieur d'Etat
	Chibani Raouf	Ingénieur principal
	Bahroun Mounia	Conservateur principal
	Lanani Khaled	Ingénieur d'Etat
	Kherici Zoubida	Ingénieur d'Etat
	Boudrar Assia	Administrateur principal
	Bouzata Djamel	Ingénieur principal
	Bellili Latifa	Architecte
	Mebrek Hayet	Architecte
	Azli Radhia	Architecte
	Boutarboucha Faiza	Ingénieur principal
TINDOUF	Chehami Mebrouk	Ingénique principal
IINDOUF		Ingénieur principal
	Abid Othman	Administrateur analyste
	Bouba Zin El Abidine	Ingénieur d'Etat
	Kedadria Salim	Ingénieur d'Etat
	Kerroumi Ahmed	Ingénieur en chef
	Chikhaoui Omar	Inspecteur
	Taleb Lahbib	Inspecteur
	Yahiaoui Mostapha	Ingénieur d'Etat
	Bouicher Talia	Administrateur principal
	Kerroumi Djelloul	Coordonnateur de projets
	Taibi Oussama	Ingénieur d'Etat
TISSEMSILT	Baroud Mohamed	Ingénieur principal
	Gharbi Ahmed	Géomètre principal
	Dadoun Abdelkader	Architecte
	Bouchami Abdelkader	Administrateur analyste
	Ziane Cherif Samira	Ingénieur principal
	Dehliz Kaddour	Conseiller à la jeunesse
	Boubekeur Amal	Architecte
	Zaidi Mebarek	Administrateur principal
	Chami Fadhila	Architecte
	Mahious Mohamed	Administrateur principal
	Ghalem Ahmed	Ingénieur d'Etat
	Bouchareb Omar	Ingénieur d'Etat

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
EL OUED	Semmouhi Hamza	Administrateur territorial
	Tamma Youcef	Administrateur territorial
	Debbab Mohammed Seghir	Ingénieur principal
	Reguea Said	Ingénieur d'Etat
	Moud Djihad	Ingénieur d'Etat
	Daga Sad	Ingénieur d'Etat
	Nani Abdelmadjid	Ingénieur d'Etat
	Khelifa Fayçal	Ingénieur d'Etat
	Ghemri Amara	Ingénieur d'Etat
	Hanniche Radhouane	Administrateur territorial
	Ben Khelifa Hocine	Assistant ingénieur
KHENCHELA	Segueni Elhadi	Inspecteur central
	Sabeg Hamza	Inspecteur principal
	Chorfa Walid	Inspecteur principal
	Tidjani Elkhoudir	Architecte
	Mebarki Abdennacer	Assistant administrateur
	Draham Baha-Eddine	Administrateur
	Tabti Saddek	Attaché principal d'administration
	Rezaikia Amine	Administrateur
	Merkiche Nabil	Ingénieur d'Etat
	Ramdani Samra	Architecte
	Hadji Abdelkarim Djemaa Khelifa	Administrateur principal Inspecteur central
	-	-
SOUK AHRAS	Zenaidi Abdelbaset	Ingénieur d'Etat
	Amamra Afnan	Ingénieur principal
	Bara Lakhdar	Ingénieur principal
	Kouchari Nabil	Ingénieur d'Etat
	Yahiaoui Mohammed	Ingénieur d'Etat
	Derouaz Tayeb	Ingénieur principal
	Benbouabdellah Mounir	Ingénieur principal
	Boucif Hamza	Ingénieur d'Etat
	Chouakria M'Hamed	Ingénieur principal
	Araar Nourreddine	Ingénieur d'Etat
	Sid Yacine	Architecte principal
	Feddaoui Mokdad	Ingénieur principal
	i cudaodi Mokdad	ingenieur principai
TIPAZA	Kellas Nassim	Ingénieur d'Etat
	Lellouchi Azzedine	Ingénieur principal
	Nadir Djillali	Ingénieur principal
	Benachour Sidahmed	Ingénieur d'Etat
	Hakem Saad Eddine	Ingénieur d'Etat
	Bouyakoub Abdelkarim	Ingénieur d'Etat
	Belahadji Abdelhak	Ingénieur d'Etat
	Adil Chahinaz	Architecte
	Zouaoui Mohammed Redha	Administrateur
	Mohammedi Sabiha	Architecte
	Seoudi Mohamed Amine	
		Administrateur principal
	Hami Ahmed	Ingénieur d'Etat

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
MILA	Salhi Souheila	Architecte
	Latreche Cherifa	Ingénieur d'Etat
	Boulassel Abdelhakim	Ingénieur d'Etat
	Belhadj Sayah	Ingénieur d'Etat
	Benhoumeur Rokiya	Ingénieur d'Etat
	Riabi Saida	Ingénieur d'Etat
	Belkhen Mourad	Ingénieur d'Etat
	Tabet Abdelamine	Ingénieur d'Etat
	Chaterbache Rami	Ingénieur d'Etat
	Haloui Abdelkrim	Ingénieur en chef
	Melizi Nadhir	Ingénieur d'Etat
	Sedira Fateh	Ingénieur d'Etat
	Sedira Fateri	ingemeur d'Etat
AIN DEFLA	Frah Amira	Ingénieur d'Etat
	Habib Mohamed	Architecte
	Haniche Hamza	Ingénieur d'Etat
	Laliaoui Smail	Administrateur territorial
	Khelili Lakhdar	Ingénieur d'Etat
	Yettou Amar	Ingénieur d'Etat
	Koudil Doudaie	Ingénieur principal
	Boutiche Aicha	Administrateur territorial
	Touait Azzedine	Architecte
	Ben Yamina Abdelkader	Ingénieur principal
	Laari Moussa	1
		Ingénieur d'Etat
	Guenfoud Arabi	Attaché d'administration principal
NAAMA	Ben Guernia Ahmed	Ingénieur en chef
	Mentefa Ali	Ingénieur principal
	Maati Omar	Ingénieur d'Etat
	Benoudjafer Mohammed	Ingénieur en chef
	Mokhtari Ahmed	Ingénieur d'Etat
	Gasmi Mouffak	Technicien supérieur
	Djebli Slimane	Architecte
	Benaissa Mohammed	Conservateur principal
	Beriche Houari	* *
		Ingénieur d'Etat
	Mahmoudi Miloud	Ingénieur du cadastre
	Moulay Kada	Inspecteur divisionnaire
	Berrezig Lakhdar	Ingénieur d'Etat
AIN TEMOUCHENT	Azzouz Amine	Assistant ingénieur niveau 1
	Chebbah Ali	Administrateur
	Belgherras Mohammed El Nedhir	Ingénieur principal
	Bendehnoun Youcef	Ingénieur d'Etat
	Benzerbadj Youcef	Ingénieur en chef
	Ben Bahi Abdelkader	Ingénieur d'Etat
	Hadj Safi Azzeddine	Ingénieur d'Etat
	Touati Tinhinane Nadia	"
		Ingénieur principal
	Bachir Abdelkader	Inspecteur
	Guecisa Abdelkrim	Architecte
	Chafai Halima	Ingénieur d'Etat Ingénieur d'Etat
	Abbas Mohamed El Amine	

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
GHARDAIA	Ben Zana Noureddine	Ingénieur d'Etat
	Moulay Brahim Abdallah	Ingénieur d'Etat
	Bouhamida Mahyeddine	Ingénieur
	Recioui Brahim	Ingénieur principal
	Hadj Said Brahim	Ingénieur en chef
	Hadj M'Hamed Abane	Administrateur territorial
	Hamaimi Ahmed	Ingénieur d'Etat
	Benzana Abdelaziz	Ingénieur d'Etat
	Ben Attalah Moussa	Ingénieur en chef
	Metiaz Brahim	Architecte
	Boucenna Slimane	Inspecteur principal
	Bahoura Abdelkrem	Ingénieur d'Etat
RELIZANE	Douba Mohamed	Ingénieur d'Etat
	Benaicha Mohammed	Ingénieur d'Etat
	Adda Bou Chikh M'Hamed	Ingénieur d'Etat
	Ouali Chamsse Elddine	Ingénieur d'Etat
	Belguendouz Omar	Ingénieur d'Etat
	Hamlaoui Aissa	Technicien supérieur
	Zerrouki Lakhdar	Ingénieur d'Etat
	Tayeb Hadj	Subdivisionnaire
	Laref Benaouda	Technicien supérieur
	Belmiloud Ramdane	Subdivisionnaire
	Benzaoucha Youcef	Ingénieur d'Etat
	Bouberka Halima	Architecte
TIMIMOUN	Guenda Ahmed	Ingénieur d'Etat
	Selka Ali	Architecte
	Kouammi Khadra	Ingénieur d'Etat
	Mebarki El Habib	Architecte
	Sidi Moussa Abdallah	Architecte
	Ghandour Mohammed	Ingénieur d'Etat
	Cheikh Brahim Abdallah	Ingénieur d'Etat
	Kerzaz Moustafa	Technicien supérieur
DODDIDADI	Ramdani Ahmed	Architecte
BORDJ BADJI	Barbri Abdi	Ingénieur d'Etat
MOKHTAR	Zenani Abderrahmane	Ingénieur d'Etat
	Arbiladmi Abdellah	Ingénieur d'Etat
	Dalile Mohammed Elghali	Ingénieur d'Etat
	Baallal Mohamed	Ingénieur d'Etat

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
OULED DJELLAL	Djemai Mohamed	Ingénieur principal
	Graimou Abderrazak	Ingénieur principal
	Herzallah Hocine	Ingénieur d'Etat
	Simozrag Mahfoudh	Ingénieur d'Etat
	Gahmous Bachir	Ingénieur d'Etat
	Hachi Meriem	Ingénieur d'Etat
	Tabbi Abdelhakim	Ingénieur d'Etat
	Saidane Torkia	Ingénieur d'Etat
	Fraihat Brahim	Ingénieur d'Etat
BENI ABBES	Touati Mustapha	Ingénieur d'Etat
DEI (I IIDDE)	Barka Merbouha	Ingénieur principal
	Berkane Ayyoub	Architecte
	Kahlouche Abdessamed	
		Ingénieur d'Etat
	Brouki Elmenouar	Ingénieur d'Etat
	Azzouz Hachimi	Ingénieur d'Etat
	Yousfi Abdeldjebar	Enquêteur principal en chef
	Demmouche Boubekeur	Enquêteur principal en chef
	Brik Ali	Ingénieur d'Etat
	Chikhi Abderrahmen	Ingénieur d'Etat
IN SALAH	Azzi Didi Tahar	Ingénieur d'Etat
	Bouteggui Abd Esamad	Assistant ingénieur d'Etat
	Dalla Abd Elkader	Administrateur territorial principal
	Faradji Mohammed	Administrateur territorial
	Benmebirik Mustapha	Administrateur territorial
	Ben Abdelouahad Moustafa	Administrateur territorial
	Babkar Abderrahmane	Ingénieur d'Etat
	Ben Alioua Abdelouaheb	Ingénieur d'Etat
	Djoualil Abdelhafid	Administrateur
	Chanay Youssef	Administrateur
	Ben Abdellah Abderrahmane	Inspecteur
	Chaoudi M'Hammed	Architecte principal
	Chaoddi W Hammed	Aremeete principal
IN GUEZZAM	Belouafi Cherif	Ingénieur d'Etat
	Abdel Hadi Ali	Architecte
	Alkaiem Abdel Rahmen	Ingénieur d'Etat
	Hamdi Ibrahim	Technicien supérieur
	Iliman Msalem	Ingénieur d'Etat
	Oudjab Abdel Kader	Administrateur
	Daoudaoua Mohamed	Ingénieur d'Etat principal
	Dabou Mbarak	Administrateur territorial
	Malouki Abdel-Allah	Attaché d'administration principal
	Abdou Ali Mohamed	Administrateur territorial
	Ben Azouz El Arbi	
		Administrateur territorial principal
	Messaoudi Abdallah	Ingénieur d'Etat

WILAYAS	NOM ET PRENOM	GRADE OU FONCTION
TOUGGOURT	Mehalli Mohammed Yacine Mazouzi Mohamed Tayeb Bekkouche Khireddine Mesmari Abderrazak Hammadi Mennoubia Hammadi Bachir Telli Mebrouk Chacha Abdelouahab Touti Yassine Haddad Kaouthar Lakehal Lakhdar Benrezkia Ishak	Ingénieur d'Etat Ingénieur d'Etat Ingénieur principal Ingénieur d'Etat Administrateur principal Ingénieur principal Ingénieur principal Ingénieur principal Ingénieur d'Etat Architecte Architecte Administrateur territorial Ingénieur d'Etat
DJANET	Ben Yahia Yahia Mebarki Billel Chenini Abdelkarim Hassani Fatma Zohra Zatoun Khaled Chaliali Fatma Beddiaf Rahma	Architecte Ingénieur d'Etat
EL MEGHAIER	Bedra Laid Soufi Fahima Salhi Farid Bendjeddou Mohammed Kehil Mohammed Djedel Mourad Djellali Ilyas Bendouiou Berretima Bensadi Abdelalim Sadaoui Ahmed Berrahmoune Lemya Zairi Hanan	Ingénieur d'Etat Ingénieur d'Etat Ingénieur principal Ingénieur principal Ingénieur principal Ingénieur principal Architecte principal Administrateur principal Ingénieur principal Ingénieur principal Ingénieur d'Etat Ingénieur d'Etat Ingénieur d'Etat
EL MENIAA	Arradj Mohamed Medkour Ayoub Khebbachi Lazhar Slimani Othmane Ouled Bakai Salek Guaradi Lamine	Ingénieur d'Etat Ingénieur d'Etat Architecte Attaché principal d'administration Administrateur Ingénieur d'Etat

### MINISTERE DES MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS-DROIT

Arrêté du 25 Chaâbane 1444 correspondant au 18 mars 2023 modifiant l'arrêté du 19 Ramadhan 1443 correspondant au 20 avril 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration du musée régional du moudjahid de Médéa.

Par arrêté du 25 Chaâbane 1444 correspondant au 18 mars 2023, l'arrêté du 19 Ramadhan 1443 correspondant au 20 avril 2022 portant nomination des membres du conseil d'administration du musée régional du moudjahid de Médéa, est modifié comme suit :

« ...... (sans changement jusqu'à) ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire ;

— Ould Chikh Lakhdar, représentant du ministre des finances ;